

Compte rendu réunion Comité de Territoire VOIRON GRENOBLE GRESIVAUDAN

Réunion du 28 Septembre 2015 à Grenoble

Présents : Colette Thilly / Jean Paul Carron / Pascale Coudert / Jeannine Renaud / Danielle Perrin / Thierry Blanchet (Président de la Commission d'Action Mutualiste / Laurence Diverres (Assistante sociale référente) / Matthieu Payer (Animateur de l'Echelon Local)

Excusés : Nadége Denis / Jérémy Casset / Salvatore Zangara

Un compte rendu sera dorénavant fait pour toutes les réunions de travail des comités de territoires.

Ces comptes rendus seront annexés au site Internet /Rubrique « Vous êtes un élu MSA », ce qui permettra à chaque délégué et aux adhérents de suivre les axes d'animations pris par les membres du comité local.

Sur demande, possibilité de mise à disposition d'un support papier pour les membres des comités ne possédant pas d'Internet.

Il est rappelé que la dématérialisation dans la communication avec les délégués est privilégiée.

Fonctionnement des Comités de Territoire

- Mis à disposition du règlement intérieur, de l'échelon local validé par le Conseil d'Administration
- Précisions apportées en réunion sur les représentations locales : si le président du Comité n'est pas disponible, à charge pour lui de trouver un remplaçant au sein du Comité local, voir éventuellement auprès des délégués du territoire.
- Pour les indemnités. Chaque réunion ou représentation locale définit en accord avec le président donneront lieu à des remboursements kilométriques pour les membres des comités de territoire.
Pour chaque demande, il est nécessaire de compléter une feuille de remboursement (remise en réunion), et ne pas oublier d'y joindre la convocation ou invitation en cas de représentation.

- Le Forum des territoires se tiendra le 19/11 sur la journée à la Chambre d'Agriculture de Saint Baldoph (73), il réunira les délégués des 12 Comités locaux ainsi que l'ensemble du conseil d'administration.

Le forum se déroulera en deux temps :

- le matin information sur l'institution,
- l'après midi conférence sur le risque suicidaire

A l'occasion du forum, indemnisation des frais de route et versement d'une vacation pour les actifs
Il est rappelé que, comme pour toutes les manifestations et réunions, le co-voiturage est à privilégier.

Un sondage est fait auprès des délégués concernant l'horaire des réunions

Les lundi et jeudi après-midi sont retenus en priorité - plutôt à partir de 16h afin de permettre aux personnes qui travaillent d'y participer plus facilement.

- Distribution du guide des délégués MSA (outil institutionnel mis à disposition par la Caisse Centrale)
 1. Contenu des missions du délégué
 2. Mieux comprendre sa fonction d' élu local : Rappel de base du mutualisme / Dossier de la Protection Sociale / Les points de vigilance

Le guide du délégué sera mis à disposition en version dématérialisée sur le site de la MSA Alpes du Nord.

- Cet outil institutionnel sera complété par « Le Passeport du Délégué », qui sera un outil territorialisé.

Chaque délégués pourra non seulement y retrouver toutes les informations de la MSA ADN, mais également toutes les informations de son territoire (listing des délégués / cartographie démographique / présentation des membres des comités / les actions du territoire / les dotations du Comité d'Action Sanitaire et Sociale / ...)

Ce document sera remis aux membres des comités à l'occasion du Forum des Territoires.

- Pour une meilleure connaissance du territoire et afin de porter à connaissance des délégués les actions réalisées au cours du précédent mandat, il est distribué une fiche récapitulative reprenant les actions et les dotations du Comité d'Action Sanitaire et Sociale.

- Implication des délégués dans les groupes d'aide aux aidants et création d'un nouveau groupe en Novembre 2014.
- Appui dans la mobilisation sur le terrain pour les conférences « Equilibre alimentaire » et pour les réunions « Employeur de main d'œuvre ».
- Action à l'initiative des délégués pour la formation « Santé, Sécurité au Travail » dans les activités de Bûcheronnage.
- Atelier Mémoire Pac Eureka à Moirans.
- Groupe « Avenir en Soi » Rives-Voiron.

Quelques exemples de dotations du Comité d'Action Sanitaire Sociale :

- Aide financière de 5000 € pour le réaménagement d'une salle à manger et la création d'une cuisine thérapeutique pour L'EHPAD « La Tourmaline » à Voiron.
- Aide financière de 2000 € pour la création de 2 Relais d'Assistantes Maternelles sur Crolles.
- Aide de 1000 € pour la mise en place d'actions en direction des Personnes Agées Fragiles.

Quelques exemples d'aides pour les Appels à Projets Jeunes :

- « Témoin du Temps » : Projet intergénérationnel au Pont de Claix : 1^{er} prix de 1500 € (2012).
- « Les Potagers du Cœur » : Développer les actes solidaires dans le quartier. Le pont de Claix. 2^{ème} prix ex aequo de 1000 €.

Présentation des différents concours proposés pour les jeunes par la MSA

Appel à Projets Jeunes et Appel à Partenariat MSA-MFR

Présentation & Rôle des membres du comité

Appel à Projets Jeunes

Rappel des critères du concours

- ▲ Des groupes de 3 jeunes minimums
- ▲ Des jeunes entre 13 et 22 ans
- ▲ Vivant en milieu rural ou majoritairement MSA
- ▲ Des projets dans les domaines:

Solidarité et citoyenneté, culture et arts, santé et activités physiques et sportives, démarches innovantes et thématiques inexplorées

- ▲ Une dotation Alpes du Nord: 9300 € répartie par le jury
- ▲ Des bourses nationales: deux projets par départements
- ▲ Un calendrier: - retour des dossiers 27 novembre 2015
 - jury Alpes du Nord 8 décembre
 - remontée CCMSA 31 décembre
 - jury national février 2016

Mobilisation des comités locaux des territoires

- ▲ Participer à la diffusion de l'appel à projet
- ▲ Désigner un délégué accompagnant si projet local
- ▲ Participer au jury Alpes du Nord

Appel à Partenariat MSA-MFR

Un partenariat national Caisse Centrale MSA / Union National MFR

Une déclinaison Alpes du Nord avec l'échelon local

Objectifs

- ▲ Accompagner et soutenir les projets des jeunes au sein des MFR impliquant familles et partenaires du territoire
- ▲ Développer l'autonomie, la prise d'initiative et de responsabilité et la conduite de projets
- ▲ Stimuler le partenariat MSA / MFR

Projets éligibles et critères de validation

- ▲ Initiative MFR avec appui MSA
- ▲ Création d'un comité de pilotage
- ▲ Engagement des jeunes à toutes les étapes
- ▲ Des actions au-delà du programme pédagogique

Les thématiques

- ▶ Relations intergénérationnelles, vivre ensemble
- ▶ Prévention santé, bien être
- ▶ Amélioration qualité de vie, développement durable
- ▶ Solutions innovantes (mobilité, hébergement, entrée dans la vie active, vie quotidienne des jeunes)
- ▶ Animation et développement local
- ▶ Lien social et solidarités
- ▶ Culture, savoir-faire et traditions

Les Modalités

- ▶ Un dossier de candidature
 - ▶ Une remontée des projets au 31 décembre 2015
 - ▶ Une bourse de 500 € par projet retenu (nationale)
- Proposition ADN : doter chaque projet départemental primé de 100€ supplémentaire
- ▶ Une implication des comités locaux de territoire

Implication des Comités Locaux

- ▶ Mobilisation du réseau
- ▶ Désignation d'un délégué référents par MFR
- ▶ Participation au comité de pilotage du projet

MFR sur le territoire :

1. SAINT EGREVE

Pascale Coudert est désignée pour prendre contact avec l'établissement.

2. COUBLEVIE

Thierry Blanchet est désigné pour prendre contact avec l'établissement.

3. CROLLES

Colette Thilly est désignée pour prendre contact avec l'établissement.

Si la MFR souhaite s'inscrire dans ce partenariat, il est nécessaire de respecter un cahier des charges, notamment mise en place d'un comité de pilotage avec participation d'un délégué de la MSA

Si le projet est primé au niveau national, il recevra une dotation de 500 euros.

Une proposition est faite localement afin que chaque projet départemental primé reçoive en sus une dotation de 100 euros de la MSA Alpes du Nord

Les Actions collectives sur les territoires

Quelles actions à impulser sur les territoires ?

Rappel des priorités 2015-2016 retenues par la Commission d'Action Mutualiste

- Accès aux droits pour les saisonniers
- Actions de prévention santé et santé au travail
- Besoins employeurs ou entreprises
- Cumul emploi / Info retraite / Pénibilité
- Actions de notoriété (en réponse à des besoins locaux)
- Actions remontant des territoires

Actions retenues par le territoire

▪ Préparation d'une réunion sur les zoonoses

Cette réunion qui sera animée par le DR SHERDING (médecin MSA) aura lieu le 01 Décembre (Lieu à définir)

Tous les délégués du territoire recevront une invitation, le lieu sera donc déterminé en tenant compte de cet aspect afin d'être accessible à tous.

▪ Contentions des bovins

Proposition faite par Jeannine Renaud de monter une action sur les contentions des bovins sur le secteur d'Allevard.

Cette action pourrait se faire sur son exploitation.

La mise en œuvre sera à caler avec le service Santé Sécurité au Travail de la MSA ADN .

▪ Ateliers informatiques

Suggestion faites de réfléchir sur la mise en place de séances de formation informatique pour les seniors de plus en plus demandeurs.

Réflexions / Questions diverses

▪ Information faites par Thierry Blanchet

Une action est en cours de réflexion sur le Voironnais avec le comité de territoires de la Chambre d'Agriculture sur la thématique de la relation entre « citoyens » et « agriculteurs ».

▪ Une information sur les nouvelles règles d'affiliation serait à faire sur les territoires

▪ Meilleure connaissance du guichet unique : Pourquoi est on adhérent à la MSA ?

Fin de la réunion 19h30